

Vos coordonnées :

Mr  Mme    Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_    Ville : ..... Pays : .....  
 Téléphone : \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_    Mobile : \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_  
 E-mail.....@.....  
 Personne à contacter en cas d'urgence : Nom : ..... Téléphone : \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_  
 Comment avez-vous connu La Tour Carrée ? : .....

Votre séjour : du..... au.....

**Formule Village Club**

Pension Complète  Demi-pension

**Formule Gîtes**

Gîte 1/2 places     Gîte 2/4 places     Gîte 4/6 places

**Vos Préférences** (dans la limite des places disponibles)

Chambre familiale (4 pers)     Chambre avec un lit double (180cm)  
 Chambre avec deux lits simples (2 x 90cm)

PERSONNES PARTICIPANT AU SÉJOUR : (y compris le demandeur)					
Nom des participants	Prénom	Sexe	Né(e) le	Age	Tarif
1 -			/ /		
2 -			/ /		
3 -			/ /		
4 -			/ /		
5 -			/ /		
6 -			/ /		
(en gîte, inscrivez directement ici le montant de votre location)				<b>TOTAL SÉJOUR :</b>	€
<b>Réductions et remises</b> Joindre le justificatif si nécessaire	Ressortissant MSA : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Ou Autre (précisez) .....		
<b>Options Gîtes</b> Cocher les options souhaitées	<input type="checkbox"/> Gîte Pers. mobilité réduite <input type="checkbox"/> Kit Confort (8€ / pers.) <input type="checkbox"/> Kit Ménage (10€ / séjour) <input type="checkbox"/> Kit Bébé (15€ / séjour)		<b>Forfait Ménage :</b> <input type="checkbox"/> Gîte 1/2 places (25€ / séjour) <input type="checkbox"/> Gîte 2/4 places (35€ / séjour) <input type="checkbox"/> Gîte 4/6 places (50€ / séjour)		
<b>Options Village Club</b> Cocher les options souhaitées	<input type="checkbox"/> Chambre Pers. mobilité réduite <input type="checkbox"/> Ménage journalier (10€ / jour / chambre)		<input type="checkbox"/> Chambre individuelle (15€ / jour du 03/06/17 au 30/09/17) <input type="checkbox"/> Kit Bébé (10€ / séjour)		
<b>VACAF ou ANCV</b>	N° d'allocataire :				
<b>Assurance annulation</b> (3,5% du montant du Total séjour)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON J'ai bien noté que les CGV seront strictement appliquées si je ne souscris pas l'assurance annulation.				
<b>Adhésion à l'association</b> (Obligatoire)	Famille : 21€ - Individuel : 10€				
<b>Animaux</b>	Seulement en Gîtes et hors vacances scolaires 10€ / jour / animal				
<b>Taxe de séjour</b>	0,75 € par personne majeure et par jour				
				<b>TOTAL GÉNÉRAL :</b>	€
(30% du montant total séjour ou la totalité du séjour si inscription dans le mois précédent le début du séjour)				<b>ACOMPTE :</b>	€

Observations complémentaires / demandes particulières (régime alimentaire, allergie...) : .....

Votre règlement :

Chèque bancaire (à l'ordre de AVLTC – La Tour Carrée)                       Chèques vacances  
 Virement bancaire : IBAN : FR76 1820 6004 3365 0285 6005 747 – BIC : AGRIFRPP882                       Carte bancaire

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les accepter dans leur intégralité. J'ai bien noté que mon acompte me sera retourné si le planning d'occupation ne permet pas l'enregistrement de ma réservation. Je demande à adhérer à l'association « AVLTC – La Tour Carrée » où je souhaite séjourner et certifie l'exactitude des informations fournies.

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_                      Signature : (Précédée de la mention «Lu et Approuvé»)

# Conditions Générales de Vente 2017 de l'Association de Vacances La Tour Carrée

A.V. L. T. C

Immatriculée au registre des opérateurs de voyage et de séjours.

APE : 5520Z – SIREN n° 330 057 100

## Adhésion :

Les séjours au Village Vacances de La Tour Carrée sont ouverts à tous, sous réserve d'être adhérent de l'Association au titre de l'année en cours. L'adhésion est valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Elle est réputée acquise et ne peut en aucun cas être remboursée. (Montant : voir fiche tarifaire).

## Votre séjour :

En haute saison, les séjours se déroulent du samedi (repas du soir) au samedi (petit déjeuner). Pour les autres périodes, les séjours commencent et se terminent n'importe quel jour de la semaine à l'exception des gîtes (à la semaine du samedi au samedi, en mid-week du lundi au vendredi ou en week-end du vendredi au dimanche).

Le jour de l'arrivée, votre hébergement (chambre ou gîte) est disponible à partir de 17h00 et doit être libéré pour 10h le jour du départ sauf mention contraire sur votre contrat de réservation.

Pour le bien-être et la sécurité de tous, l'ensemble de nos locaux sont strictement non-fumeur.

Les prix intègrent les prestations ou services en fonction des séjours et du type de formule que vous avez choisi (pension complète, demi-pension, formule hôtelière, location de gîte).

La formule location de gîte comprend un gîte entièrement aménagé recevant 2 à 6 personnes maximum selon les gîtes. Le gîte est facturé au logement quelque soit le nombre de personnes présentes sans excéder la capacité maximale du gîte.

Dans la formule village club, la pension complète comprend dîner, nuitée, petit déjeuner et déjeuner, la demi-pension, dîner, nuitée et petit déjeuner. Le vin est inclus ainsi que le café le midi. Les autres boissons sont en sus.

Des paniers repas peuvent être fournis sur demande pour le repas du midi et/ou du soir. Ils sont aux normes d'hygiène en vigueur jusqu'à la remise au client. La responsabilité de l'Association ne saurait être engagée au-delà de cette remise. Le client doit en assurer la conservation dans les conditions optimales jusqu'à la consommation.

Dans cette formule, les lits sont faits à l'arrivée. L'entretien des chambres est assuré par les résidents (sauf option ménage quotidien). Ces prestations sont facturées à la personne ; un supplément chambre individuelle sera perçu. Les tarifs sont dégressifs en fonction de l'âge des enfants.

Ces 2 formules vous donne accès à tous les équipements de loisirs et aux animations (visites pendant la journée et aux animations de soirée selon le programme d'animation ainsi qu'aux clubs enfants vacances scolaires françaises).

La formule hôtelière comprend par jour, une nuit dans la résidence hôtelière. Des packs restauration sont disponibles en supplément. Les lits sont faits à l'arrivée, le linge de toilette et le kit d'accueil sont fournis, le ménage est assuré quotidiennement. Cette formule est facturée à la chambre quelque soit le nombre de personnes présentes sans excéder la capacité maximale de la chambre.

Cette formule vous donne accès à tous les équipements de loisirs du village et à l'animation de soirée.

## Les animaux

Les animaux ne sont pas acceptés à la résidence hôtelière (sauf chien guide). Les chiens ( - de 45 kg et hors catégorie 1 et 2) sont acceptés en gîtes, hors vacances scolaires (10€ / jour).

## Les tarifs

Les tarifs sont publiés sous réserve d'erreur d'impression et/ou d'omission sur l'ensemble des supports d'information utilisés.

L'Association de Vacances La Tour Carrée se réserve le droit de modifier ces prix en fonction des évolutions économiques ou fiscales qui pourraient s'imposer à elle.

Les prix ne comprennent pas l'adhésion, les éventuelles prestations complémentaires et la taxe de séjour pratiquée à l'initiative de la commune. Celle-ci sera mentionnée sur la facture si besoin.

## Les remises

Les différentes remises (MSA, FFRP, CE...) ne sont pas cumulables. L'attestation doit être impérativement fournie à la réservation pour être prise en compte. Aucune réduction ne pourra être prise en compte une fois le dossier confirmé. Il n'y a pas de remboursement a posteriori.

## Caution

Une caution pourra vous être demandée à l'arrivée. Elle garantit le bon retour des matériels prêtés ainsi que l'état des hébergements à votre départ. Elle vous est restituée au moment du départ ou au plus tard après avoir constaté le retour des matériels ou le bon état des hébergements.

## L'inscription et le règlement de votre séjour

Vous adressez directement votre bulletin d'inscription au village accompagné de l'acompte de 30% du montant de votre séjour, de l'adhésion et de l'assurance annulation (en option). Les inscriptions sont prises en compte de manière chronologique et sont confirmées dès lors qu'un accord de séjour vous sera envoyé et l'acompte réglé. Les inscriptions sur Internet sont enregistrées et confirmées selon les mêmes règles.

Le fait de s'inscrire à l'un des séjours de l'Association implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de ventes et du règlement intérieur de l'établissement.

Tous les séjours sont réglés en totalité un mois avant l'arrivée sans rappel de notre part. Tout retard dans le règlement du séjour peut entraîner l'annulation de la réservation sans que le vacancier puisse se prévaloir de cette annulation.

Chaque règlement doit être accompagné du numéro de votre réservation et du nom du réservataire principal.

## Mode de règlement

Virement bancaire : En Euros sur IBAN n°FR76 1820 6004 3365 0285 6005 747 – BIC : AGRIFRPP882 en précisant votre numéro de réservation

Carte bancaire : Sur place et à distance. Les règlements par CB, Visa, Eurocard, Mastercard sont acceptés.

Chèques : A l'ordre de l' « AVLTC – La Tour Carrée »

Chèques vacances : L'Association est agréée comme prestataire de service auprès de l'Agence Nationale du Chèques Vacances (A.N.C.V.). Vous pouvez régler tout ou partie de votre séjour en Chèques vacances. En cas d'annulation, ils ne pourront pas vous être restitués.

## Taxe municipale de séjour

Une taxe municipale de séjour doit être acquittée à la commune. Elle sera mentionnée sur la facture et tiendra compte de la durée du séjour. Le montant de cette taxe est en sus de nos tarifs.

## Conditions d'annulation

Du fait de La Tour Carrée

L'Association peut être amenée à annuler un séjour en cas de participation insuffisante. Les inscrits seront prévenus dans un délai d'au moins 21 jours et intégralement remboursés.

L'Association se réserve le droit, si les circonstances l'exigent (grèves, faillite, intempéries, événements politiques, incidents fortuits), dans l'intérêt des participants, de modifier le contenu et le déroulement des séjours.

Du fait de l'adhérent

Un vacancier peut être amené à annuler son séjour. La notification d'annulation doit être faite par courrier recommandé avec A/R (date de réception faisant foi). Les modalités de remboursement sont les suivantes (sauf souscription de l'assurance annulation) :

- Annulation à plus de 45 jours avant le début du séjour, la totalité de l'acompte est conservé.
- Annulation entre 45 et 30 jours avant le début du séjour, 50% du montant du séjour est retenu.
- Annulation entre 30 et 7 jours avant le début du séjour, 80% du montant du séjour est retenu.
- Annulation moins de 7 jours avant le début du séjour, la totalité du montant du séjour est retenu.

Tout séjour écourté ou modifié ne pourra faire l'objet d'un remboursement. L'intégralité des frais de séjour est également due si la personne ne se présente pas à la date prévue.

## Assurance annulation

L'Association a négocié pour vous une assurance annulation que vous pouvez souscrire à la réservation. Cette assurance est calculée sur le montant total du séjour hors adhésion et supplément. En cas de souscription, le village vous envoie les conditions détaillées du contrat. Vous pouvez les demander au préalable.